

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2018

ORGANISMES EXTÉRIEURS AU PARLEMENT - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 11

présenté par
M. Waserman

ARTICLE 69

À l'alinéa 55, substituer aux mots :

« de la culture »

les mots :

« des affaires culturelles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.